



BILAN SOCIAL 2023

Association Groupe addap13



Groupe addap13
Coopération et territoire



Sommaire

Bilan Social 2023
Association Groupe addap13

LES EFFECTIFS

Évolution CDD-CDI
Pyramide des âges et ancienneté
Répartition hommes-femmes
Emploi de personnel handicapé
Mobilité interne et taux de rotation
Catégories de personnel

LES CONDITIONS ET TEMPS DE TRAVAIL

Répartition du temps de travail
Absentéisme
Prévention des risques et amélioration des conditions de travail

FORMATION DES PERSONNELS

Personnel en formation
Thèmes et niveaux des formations individuelles
Ventilation des heures par catégories de personnel et par dispositifs
Ventilation du budget par dispositif
Répartition des heures et du budget par type de formation
Accueil des stagiaires et tutorat
Accueil et accompagnement de la pratique professionnelle
Formations dispensées par des salariés



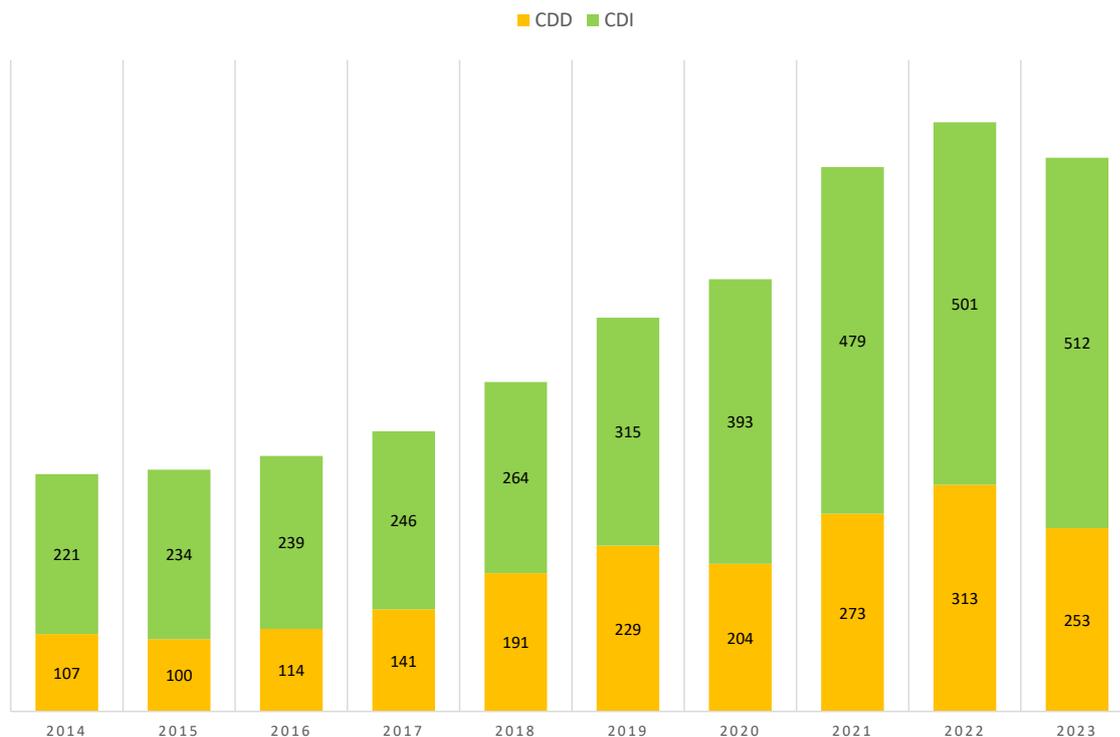
1

LES EFFECTIFS

Bilan social 2023



Evolution des effectifs CDD/CDI (en pers.) de l'UES



Chiffres sur l'UES - Effectifs CDD/CDI 2023 (en pers.)	
Association Groupe addap13	525 pers. (412 CDI + 113 CDD)
AIAES - Groupe addap13	58 pers. (13 CDI + 45 CDD)
AMCS - Groupe addap13	182 pers. (87 CDI + 95 CDD)
TOTAL	765 pers. (512 CDI + 253 CDD)

En 2022
508 pers.
84 pers.
222 pers.
814 pers.

Une diminution des effectifs de 6 % au niveau de l'UES entre 2022 et 2023.

L'association Groupe addap13 de 508 à 525 salariés (+ 3 %),
AIAES - Groupe addap13 de 84 à 58 salariés (- 31 %),
AMCS - Groupe addap13 de 222 à 182 salariés (- 18 %).

Plusieurs salariés font l'objet d'une refacturation (partielle ou totale) entre les Associations du Groupe addap13

Association Groupe addap13 => AMCS - Groupe addap13 :

13 salariés pour 6,54 ETP

(6 salariés rattachés à l'Association Groupe addap13 pour 1,44 ETP et
7 salariés rattachés à l'AMCS Groupe addap13 pour 5,10 ETP)

Association Groupe addap13 => AIAES - Groupe addap13 :

1 salariée pour 1 ETP

(1 salariée rattachée à l'AIAES Groupe addap13)

AMCS - Groupe addap13 => Association Groupe addap13 :

1 salarié pour 1 ETP

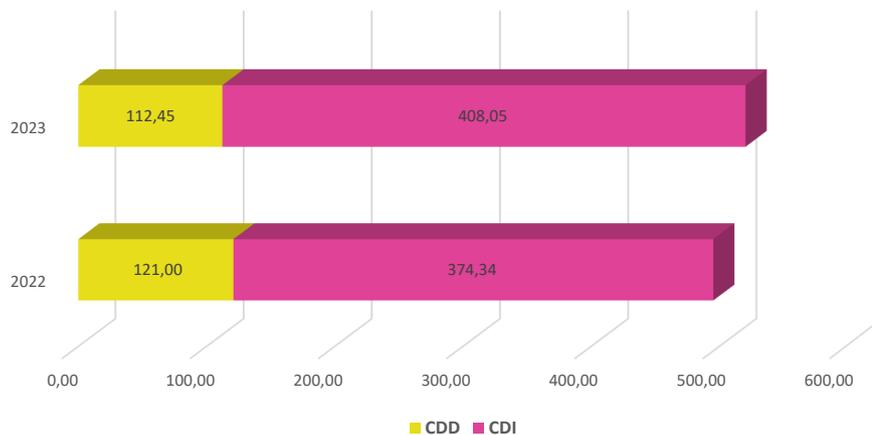
(1 salarié rattaché à l'Association Groupe addap13)

AIAES - Groupe addap13 => Association Groupe addap13 :

1 salariée pour 0,25 ETP

(1 salarié rattaché à l'AIAES Groupe addap13)

Evolution des effectifs CDD/CDI (en ETP)



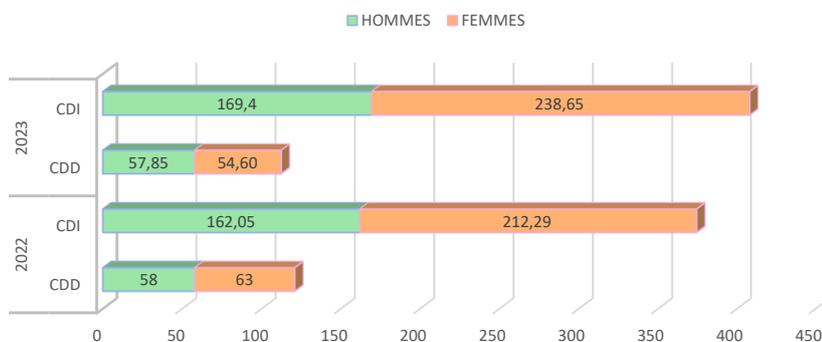
En 2022 : 121 CDD et 387 CDI (en pers.)

En 2023 : 113 CDD et 412 CDI (en pers.)

Les 113 contrats à durée déterminée représentent 48 CDD (dont 30 sur Prévention Par le Sport et 16 sur le pôle prise en charge mineurs ASE) , 35 salariés en formation (Contrat d'apprentissage), 16 CDD sur l'Entreprise d'Insertion, 6 Adultes relais, 8 CDD cadres (dont 7 juristes).

Tous les salariés faisant l'objet d'une refacturation entre association sont en CDI.

Evolution des effectifs CDD/CDI (Femmes-Hommes)



En 2022 : CDD => 52 % femmes + 48 % hommes

CDI => 57 % femmes + 43 % hommes

En 2023 : CDD => 49 % femmes + 51 % hommes

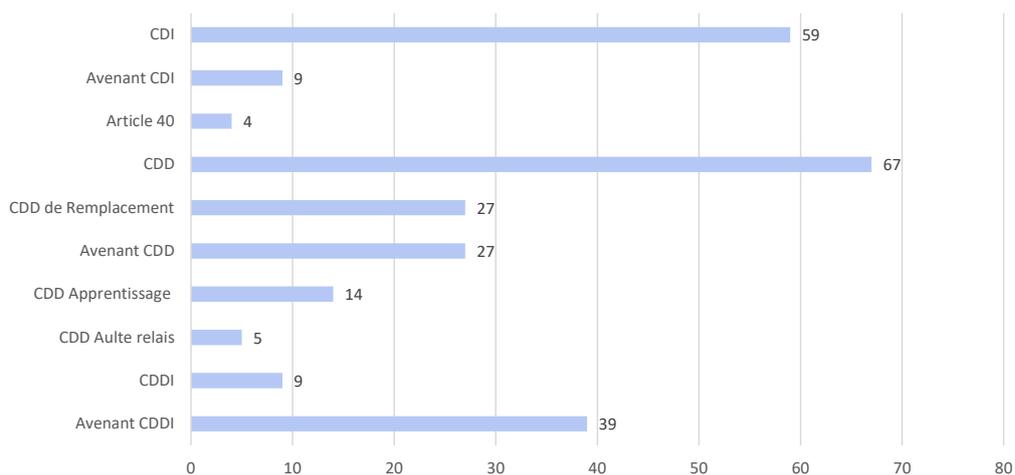
CDI => 58 % femmes + 42 % hommes

Nombre de femmes faisant l'objet d'une refacturation : 1 à AIAES - Groupe addap13 (soit 1 ETP)
1 de AIAES - Groupe addap13 (soit 0,25 ETP)
10 à AMCS - Groupe addap13 (soit 4,94 ETP)

Nombre d'hommes faisant l'objet d'une refacturation : 3 à AMCS - Groupe addap13 (soit 1,60 ETP)
1 de AMCS - Groupe addap13 (soit 1 ETP)

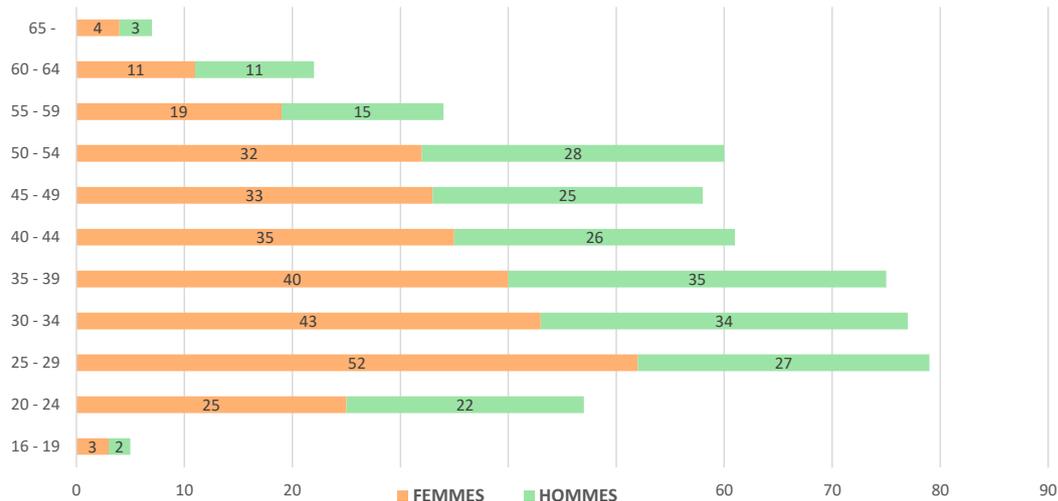
Chiffres sur l'UES - Effectifs générés CDD/CDI 2023 (en ETP)		
Association Groupe addap13	F	238,65 CDI + 54,60 CDD
	H	169,40 CDI + 57,85 CDD
AIAES - Groupe addap13	F	5,75 CDI + 8,94 CDD
	H	6,74 CDI + 26,29 CDD
AMCS - Groupe addap13	F	42,74 CDI + 48 CDD
	H	56,46 CDI + 34 CDD
TOTAL	F	287,14 CDI + 111,54 CDD
	H	232,60 CDI + 118,14 CDD

Rédaction de contrats de travail



en 2023 : 260 contrats ont été rédigés (dont 51 pour Equilibre)
 en 2022 : 348 contrats ont été rédigés (dont 64 pour Equilibre)

Répartition du personnel par tranche d'âge



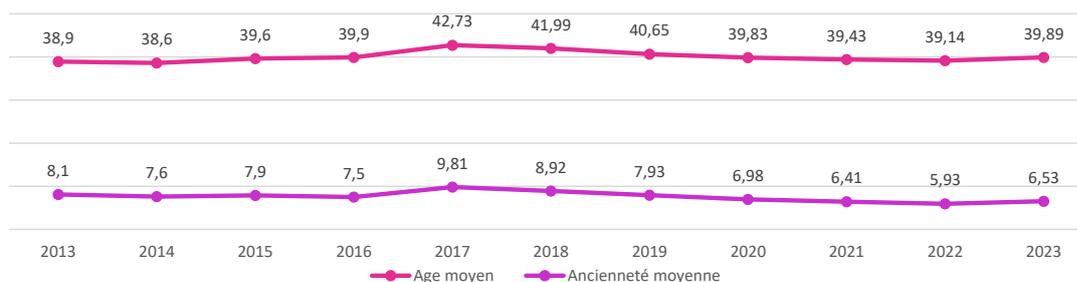
La répartition du personnel par tranche d'âge reste assez stable entre 2022 et 2023.

Nous pouvons observer :

La tranche de 30-34 ans a augmenté en 2023 : + 10 pers. (6 femmes et 4 hommes)

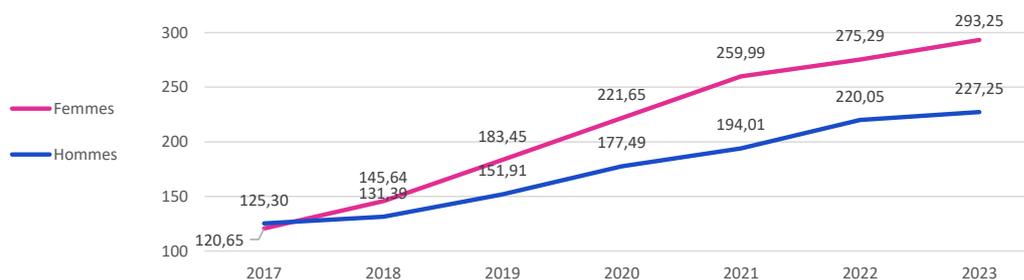
La tranche de 35-39 ans a augmenté en 2023 : + 10 pers. (3 femmes et 7 hommes)

Moyenne d'âge et d'ancienneté



La moyenne d'âge des salariés femmes est de 39,41 ans et des salariés hommes ; 40,51 ans
L'ancienneté des salariés femmes est de 6,39 ans et des salariés hommes ; 6,72 ans

Répartition Femmes / Hommes (en ETP)



En personnes
En 2022 => 284 femmes et 224 hommes
En 2023 => 297 femmes et 228 hommes

En ETP
En 2022 => 56 % femmes et 44 % hommes
En 2023 => 56 % femmes et 44 % hommes

Pour l'UES
En personne => 405 femmes et 360 hommes
En ETP => 52,94 % femmes et 47,06 % hommes

Emploi de personnel en situation de handicap



Effectif d'assujettissement : 351,03

Quotité des 6 % légaux : 21,06
=> pas de contribution à payer
(en 2022 pas de contribution payée)

Chiffres sur l'UES - Handicap 2023	
Ass. Groupe addap13	24,39 unités
AIAES - Groupe addap13	non concernée
AMCS - Groupe addap13	19,08 unités
TOTAL	43,47 unités

Contribution UES

AIAES - Groupe addap13 : seuil inférieur à 20 : non concernée
AMCS - Groupe addap13 : aucune contribution à payer

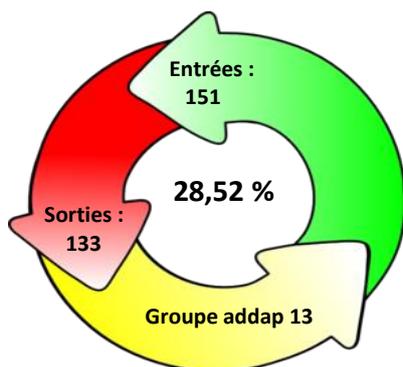
Taux de mobilité interne



Effectif moyen 2023 : 516,75 (en 2022 : 502,50)

Le taux de mobilité tient compte des mutations (40), des promotions (13) et des reclassements (7)
en 2022 : le taux de mobilité tient compte des mutations (31), des promotions (9) et des reclassements (14)

Taux de rotation



Taux de rotation hors pôle prise en charge mineurs ASE, Prévention
Par le Sport et Equilibre : 14,46 %
38 entrées et 45 sorties

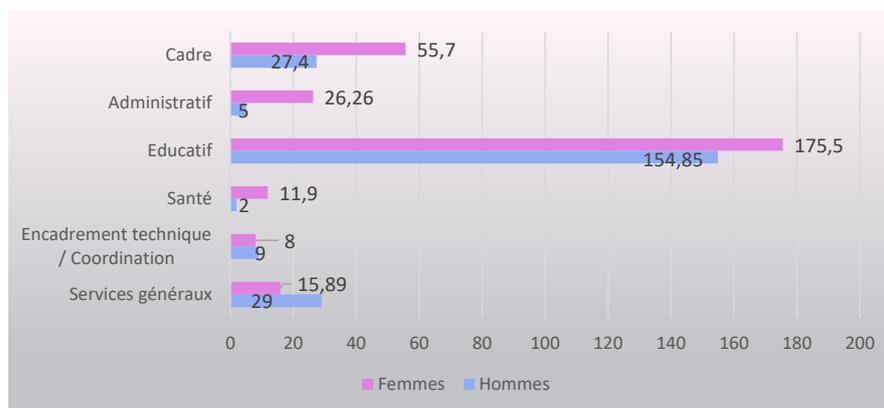
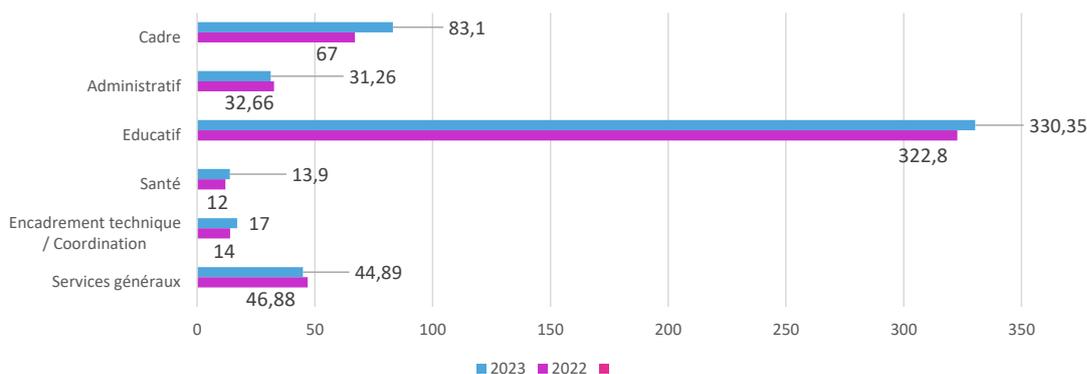
Taux de rotation pôle prise en charge mineurs ASE : 50,40 %
80 entrées et 48 sorties

Taux de rotation Prévention Par le Sport : 43,66 %
24 entrées et 31 sorties

Taux de rotation Entreprise d'Insertion : 42,86 %
9 entrées et 9 sorties

En 2022: taux de rotation 34,98 %
(179 entrées et 147 sorties)

Catégories de personnel (en ETP)



Les métiers du personnel cadre (en ETP)

métier	2021	2022	2023
Cadre Hors classe - Directeur général	1	1	1
Cadre Hors classe - Directeur général adjoint	2,05	2,05	2,25
Cadre classe 1 niveau 1	3	3	3
Cadre classe 1 niveau 2	15,8	16	17
Cadre classe 2 niveau 2	25,5	27	33,5
Cadre classe 2 niveau 3	3	5	5,4
Cadre technicien de niveau 1	7,95	11,95	19,95
Cadre technicien de niveau 2	1	1	1
	59,30	67,00	83,10

16 juristes interviennent au sein du service Accueil et Mise à l'Abri Pour Evaluation

Nombre de cadres faisant l'objet d'une refacturation :

1 femmes de AIAES - Groupe addap13 (soit 0,25 ETP)

5 femmes et 3 hommes à AMCS - Groupe addap13 (soit 5,10 ETP)

Les métiers du personnel administratif (en ETP)

métier	2021	2022	2023
Technicien supérieur	22,26	21,26	21,66
Technicien qualifié	6,07	7,4	6,6
Agent administratif principal	4	3	2
Elève agent de bureau		1	1
	32,33	32,66	31,26

La professionnalisation des postes administratifs ne fait plus apparaître de salarié en qualité d'agent administratif.

Nombre d'administratifs faisant l'objet d'une refacturation :

1 femme à AIAES - Groupe addap13 (soit 1 ETP)

5 femmes à AMCS - Groupe addap13 (soit 1,44 ETP)

Les métiers du personnel éducatif (en ETP)

métier	2021	2022	2023
Educateur spécialisé	127,21	118	125,69
Moniteur éducateur	44,80	52	52,3
Moniteur adjoint d'animation et/ou d'activités	22,03	25	26
Educateur sportif niveau 4	29,30	28	24,86
Elève éducateur spécialisé	25	22	20
Elève éducateur sportif		12	14
Animateur socio-éducatif	18	14,8	12,5
Professeur d'éducation physique et sportive	14	16	12
Animateur	10	11	10
Conseiller en économie sociale et familiale	6	6	10
Technicien de l'intervention sociale et familiale	2	4	5
Educateur scolaire spécialisé	2	2	4
Ouvrier qualifié			3
Educateur sportif niveau 3	2	2	2
Educateur technique spécialisé	2	3	2
Educateur de jeunes enfants		2	1
Aide médico-psychologique	1	1	1
Educateur technique	1	1	1
Moniteur d'atelier 2ème classe	1	1	1
Moniteur principal d'atelier		1	1
Assistante sociale spécialisée enfance			2
Elève moniteur éducateur	3	1	
Autres fonctions	3		
	313,20	322,80	330,35

Plus de la moitié des effectifs éducatifs est représentée par des éducateurs spécialisés (38,05 %) et des moniteurs éducateurs (15,83 %)

Plus de 10 % de ces effectifs sont des apprentis :
éducateurs spécialisés (6,05 %) et animateurs sportifs (4,24 %)

Nombre d'éducatifs faisant l'objet d'une refacturation :
1 homme de AMCS - Groupe addap13 (soit 1 ETP)

Les métiers du personnel de la santé (en ETP)

métier	2021	2022	2023
Aide-soignant	1	1	1
Infirmier	10	11	12,9
	11,00	12,00	13,90

Les métiers du personnel d'encadrement technique / coordination (en ETP)

métier	2021	2022	2022
Educateur spécialisé		5	6
Educateur sportif niveau 4		5	6
Agent technique	2	1	2
Animateur socio-éducatif		1	1
Educateur sportif niveau 3		1	1
Professeur d'éducation physique et sport			1
Ouvrier Qualifié		1	
	2,00	14,00	17,00

10 coordinateurs interviennent au sein du service Prévention Par le sport et
2 encadrants techniques au sein de l'Entreprise d'Insertion Equilibre

Les services généraux (en ETP)

métier	2021	2022	2023
Agent de ménage	1,17	0,88	0,89
Surveillant de nuit	15	22	22
Maitre de maison	3	6	5
Factotum	2	2	1
Salariés en insertion - Equilibre	15	16	16
	36,17	46,88	44,89

Métier à pénibilité : surveillant de nuit au delà de 120 nuits par an

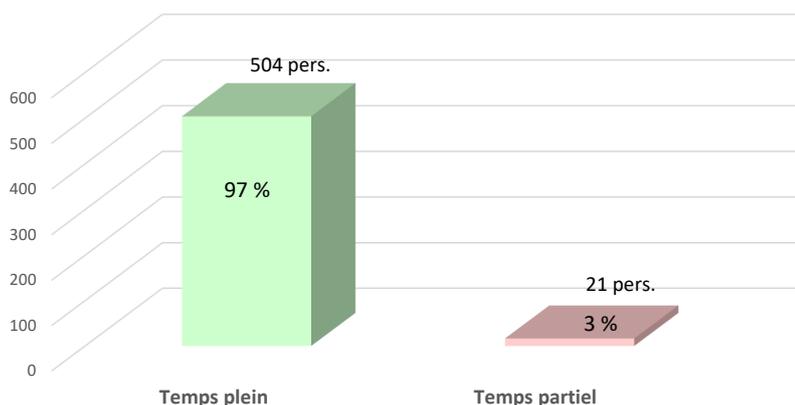


2

**LES CONDITIONS
ET TEMPS
DE TRAVAIL**
Bilan social 2023



Répartition temps plein - temps partiel



Nombre de temps plein faisant l'objet d'une refacturation :

- 1 à l'AIAES - Groupe addap13 (soit 1 ETP)
- 3 à l'AMCS - Groupe addap13 (soit 3 ETP)
- 1 de l'AMCS - Groupe addap13 (soit 1 ETP)

Nombre de temps partiel faisant l'objet d'une refacturation :

- 10 à l'AMCS - Groupe addap13 (soit 3,54 ETP)
- 1 de l'AIAES - Groupe addap13 (soit 0,25 ETP)

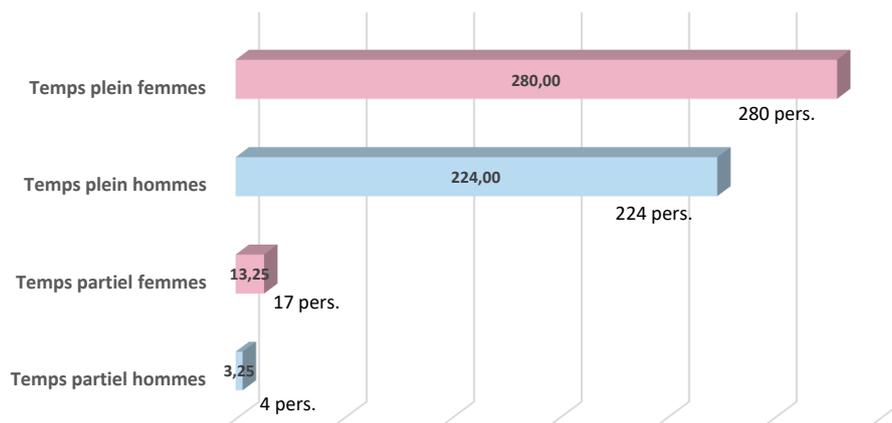
Pour l'UES

Temps plein : 698 personnes pour 698 ETP

7 contrats suspendus sur l'Association Groupe addap13 : 3 congés parentaux, 3 congés sans solde et 1 invalidité 2^{ème} cat.

Temps partiel : 67 personnes pour 51,42 ETP

Répartition temps plein - temps partiel Femmes-Hommes (en ETP)



Nombre de temps plein faisant l'objet d'une refacturation :

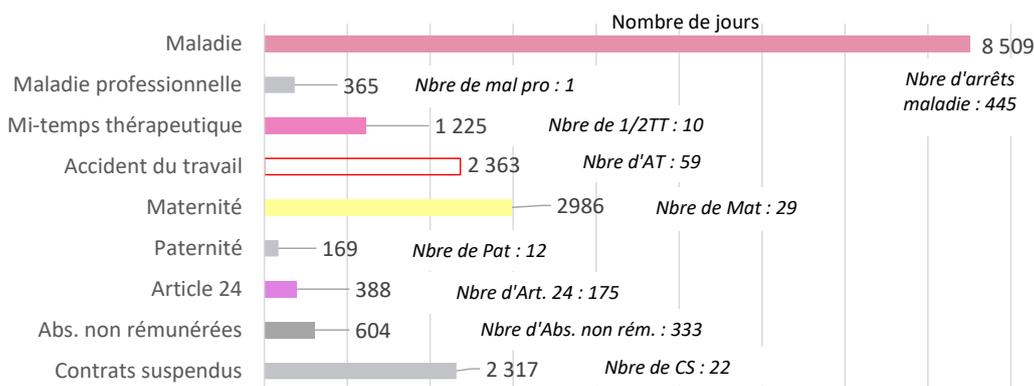
- 1 femme à l'AIAES - Groupe addap13 (soit 1 ETP)
- 3 femmes à l'AMCS - Groupe addap13 (soit 3 ETP)
- 1 homme de l'AMCS - Groupe addap13 (soit 1 ETP)

Nombre de temps partiel faisant l'objet d'une refacturation :

- 7 femmes à l'AMCS - Groupe addap13 (soit 1,94 ETP)
- 3 hommes à l'AMCS - Groupe addap13 (soit 1,60 ETP)
- 1 femme de l'AIAES - Groupe addap13 (soit 0,25 ETP)

Le temps partiel est fonction des choix personnels des salariés.

Absentéisme



Les absences non rémunérées correspondent à des absences non justifiées pour un total de 3 077 heures (1,69 ETP) contre 2 245 heures (1,23 ETP) en 2022
 278 absences sont de très courte durée (inf. ou égales à 7 heures) pour un total de 1 095 heures (0,60 ETP) contre 198 absences pour 1 006 heures en 2022

Contrats suspendus :
 - 6 congés parentaux : 820 jours,
 - 15 congés sans solde : 1132 jours,
 - 1 invalidité 2ème catégorie : 365 jours

445 arrêts pour un total de 8 509 jours (267 salariés) dont 385 arrêts inférieurs à 30 jours contre 627 arrêts pour 10 546 jours en 2022

Les articles 24 correspondent aux absences pour garde d'enfant et aux congés pour événements familiaux.

Analyse des chiffres de l'absentéisme

	2022		2023		Indicateurs
	Hors Abs. non rémunérées et contrats suspendus	Association GROUPE ADDAP13	Hors Abs. non rémunérées et contrats suspendus	Association GROUPE ADDAP13	
Gravité de l'absentéisme Nbre total de jours d'absence / Nbre de jours calendaires	8,33%	9,37%	8,49%	10,03%	2022 = 17 180 j 2023 = 18 926 j
Absentéisme de longue durée (+ 90 jours) Nbre total de jours d'absence > 90 j / Nbre de jours calendaires	3,17%	3,76%	4,89%	5,90%	2022 = 6 904 j 2023 = 11 137 j
Absentéisme de moyenne durée (de 4 à 89 jours) Nbre total de jours d'absence de 4 à 89 j / Nbre de jours calendaires	4,86%	5,13%	3,27%	3,61%	2022 = 9 413 j 2023 = 6 810 j
Micro absentéisme (- 4 jours) Nbre total de jours d'absence < 4 j / Nbre de jours calendaires	0,30%	0,47%	0,33%	0,52%	2022 = 863 j 2023 = 979 j
Durée moyenne des absences Nbre total de jours d'absence / Nbre d'absences	16,52	14,40	21,86	17,43	2022 = 17180/1193 2023 = 18926/1086
Fréquence des absences Nbre total des absences / Effectif moyen	1,84	2,37	1,41	2,10	2022 = 1193/502,50 2023 = 1086/504,54

Effectif moyen 2022 : 502,50

Effectif moyen 2023 : 516,75

La gravité de l'absentéisme passe de 17 180 jours en 2022 à 18 928 jours en 2023 (+ 10,50 %) avec un effectif moyen de 516,75 contre 502,50 en 2022 (+ 0,40 %)

L'absentéisme de longue durée (+ 90 jours) passe de 6 904 jours en 2022 à 11 137 jours en 2023
 L'absentéisme de moyenne durée (de 4 à 89 jours) passe de 9 413 jours en 2022 à 6 810 jours en 2022
 Le micro absentéisme (- 4 jours) passe de 863 jours en 2022 à 981 jours en 2023

Eléments du bilan du CSSCT

Nombre de réunions ordinaires :	11
Nombre de réunions extraordinaires :	6
A la demande des représentants du personnel :	0
A la suite d'un accident :	0
Nombre d'enquêtes menées par le CSSCT :	0
Nombre de cas de mise en oeuvre de la procédure prévue en cas de danger grave et imminent :	0
Nombre de cas de recours à un expert :	0
Nombre de représentants du personnel formés :	3

Accidents du travail

Nombre total des accidents survenus aux salariés de l'établissement :	67
Nombre d'accidents déclarés à l'organisme de Sécurité sociale :	63
<i>4 accidents survenus et déclarés en 2022 et arrêt toujours en cours sur 2023</i>	
Nombre d'accidents AVEC arrêt de travail :	59
Dont nombre d'accidents de trajet :	9
Dont nombre d'accidents du travail :	50
dont 4 rechutes	
Nombre d'accidents de déplacement :	0
Nombre d'accidents SANS arrêt de travail :	8
Dont nombre d'accidents de trajet :	2
Dont nombre d'accidents du travail :	6

dont

- 22 AT sur le service prévention par le sport soit 439 jours
- 17 AT sur le pôle prise en charge mineurs ASE soit 1 297 jours
(4 AMAPE + 7 SHD + 2 COUGIT + 1 TUILERIES + 2 SAPA + 1 AEMO-R)
- 7 AT sur le service centre soit 262 jours
- 5 AT sur le service 15/16^e soit 71 jours

Moyens spécifiques mis en oeuvre

Plan d'évaluation des risques professionnels

- DUERP en cours de mise à jour
- Fiches entreprise AISMT mis à jour : AMAPE en 2023

Actions menées et mise en oeuvre du programme

- Vérification extincteurs	20 300
- Vérification ascenseur	6 139
- Alarmes	2 121
- Interventions cuisine (Merieux analyses)	1 232
- Interventions nuisibles	8 921

Actions de formation en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail

- Assistante sociale du travail (ASMI) - 57 salariés reçus pour 108 entretiens sur l'UES	13 052
- Psychologue (situations de crise)	1 800
- Formation et exercice d'évacuation (Cougit)	490
- Maîtrise des risques Equilibre (Apave)	100
- Formation évacuation Equilibre (SI2P)	73

Total des sommes consacrées à la prévention et à l'amélioration des conditions de travail	54 228
---	--------



3

**FORMATION
DES PERSONNELS**
Bilan social 2023



Personnel en formation

Personnel en formation = 543 salariés
28 172h de formation

325



15 526h

soit 2 218 journées de formation

218



12 646 h

soit 1 806 journées de formation

En 2022, 394 départs en formation, soit une hausse de 26%
et 20 830 heures de formation réalisées, soit une hausse de 35%.

Formations des séniors = 172 salariés
3 457 h de formation

Pour 104 salariés en 2022

105



2 042 h

soit 292 journées de formation

67



1 415 h

soit 202 journées de formation

Thèmes et niveaux des formations individuelles

Nombre de salariés	Thèmes des formations	Niveaux
1	Doctorat Sciences de gestion	8
1	Master Expert Digital	7
1	VAE DSB* CAFDES (Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement)	7
4	CAFERUIS	6
2	DHEPS	6
2	Master 1 Management public des établissements sanitaires et sociaux	6
31	DEES (Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé)	6
4	VAE DEES (Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé)	6
1	BTS Support action managériale	5
1	BTS Comptabilité et gestion	5
1	BTS Gestion PME	5
2	DE JEPS (Diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport)	5
32	BP JEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire)	4
3	DEME (Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur)	4
1	VAE DEME (Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur)	4
1	BAC PRO AGORA	4
4	CQP Surveillant de nuit	4
1	CQP Animateur de loisir sportif	4
1	MSADS (Titre professionnel médiateur social accès aux droits et services)	4

* Dispositif soutien de branche : financement OPCO

94 salariés sont engagés dans une formation diplômante.

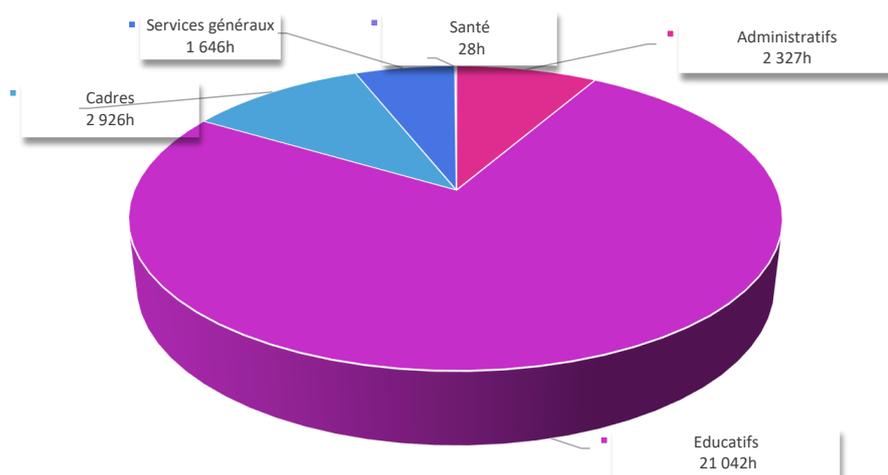
Le Groupe addap13 a pris en compte la demande d'évolution des éducateurs spécialisés vers les formations réservées aux cadres. Avec la modularisation des formations (DEIS/CAFERUIS/DESJEPS) réalisée par le Collège coopératif, la Direction générale permet l'accès à 2 modules maximum financés sur la plan de formation.

FORMATIONS DIPLOMANTES ET CERTIFIANTES

Diplômes obtenus

1	CAFERUIS
1	Master 1 Management public des établissements sanitaires et sociaux
2	DEES (Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé)
2	DEME (Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur)
1	CQP Animateur de loisir sportif

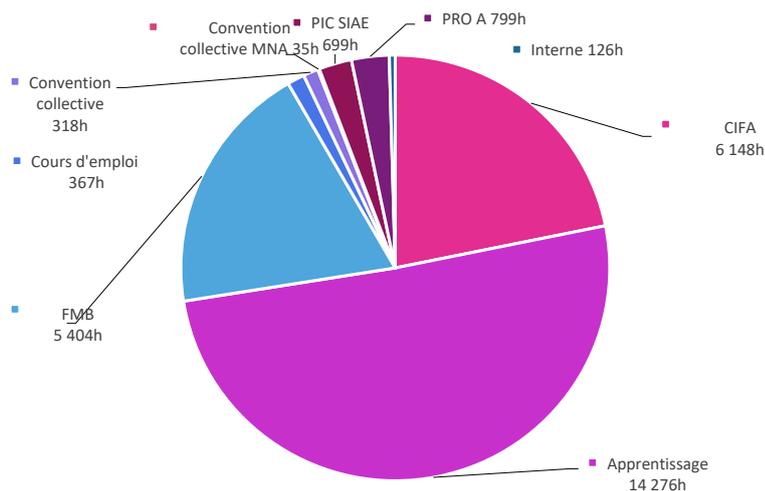
Ventilation des heures par catégorie de personnel



		<u>En 2022</u>
Administratifs	40 salariés dont 34 femmes et 9 hommes	23
Cadres	137 salariés dont 81 femmes et 56 hommes	79
Educatifs	347 salariés dont 201 femmes et 143 hommes	265
Santé	2 femmes	3
Service généraux	17 salariés dont 7 femmes et 10 hommes	24

21 042 h de formation utilisées par le personnel éducatif soit plus de 74% des heures totales de formation. Il s'agit de la catégorie de personnel la plus représentative de l'association.

Ventilation des heures par dispositif



En 2023, la moitié des heures de formation sont dédiés à l'apprentissage, comme en 2022.

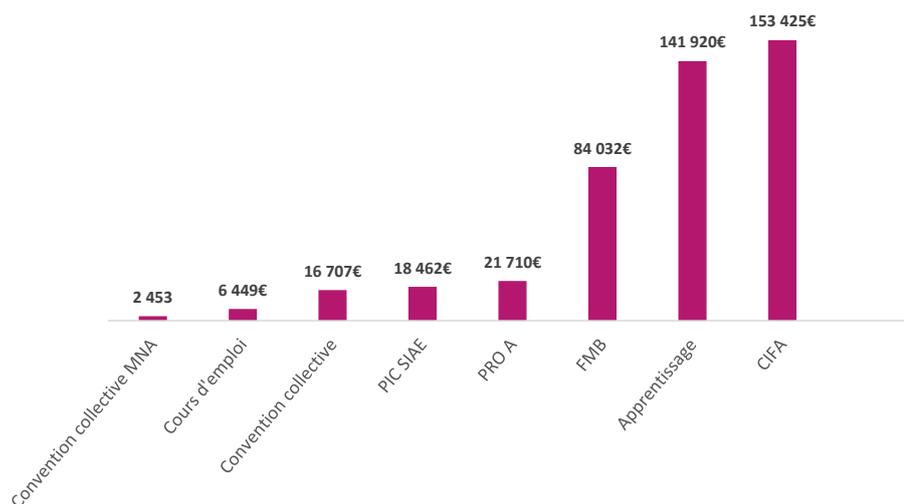
Certains fonds n'apparaissent plus cette année (Période pro, CPF, budget plan pauvreté ou AMI) et d'autres n'ont pas été utilisés, comme le contrat de professionnalisation

Somme versée à l'OPCO SANTE en 2023 : 250 513€

Somme versée en 2022 : 231 605€

L'association verse 44 915€ à l'OPCO SANTE afin d'obtenir davantage de fonds mutualisés. Ce versement supplémentaire est remboursé à l'association l'année suivante, avec 6% de frais de gestion déduit.

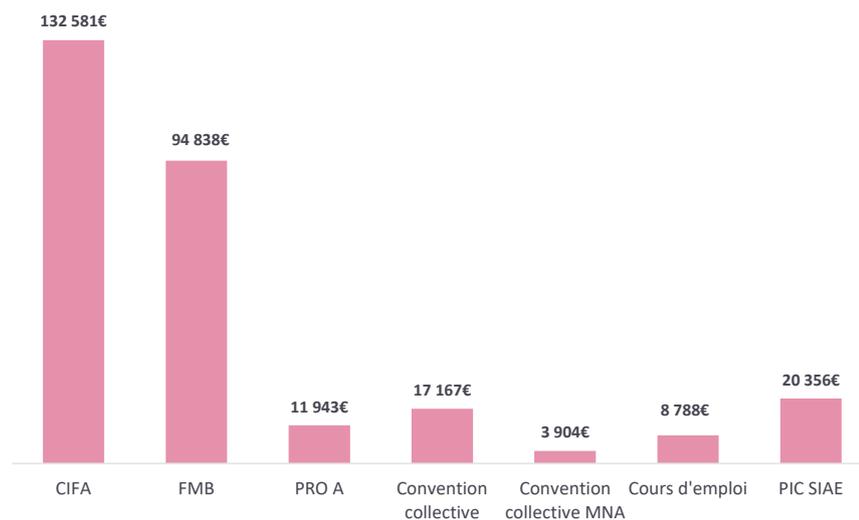
Engagements par dispositif



Le total des engagements, tout dispositif confondu est de : **445 158€**.

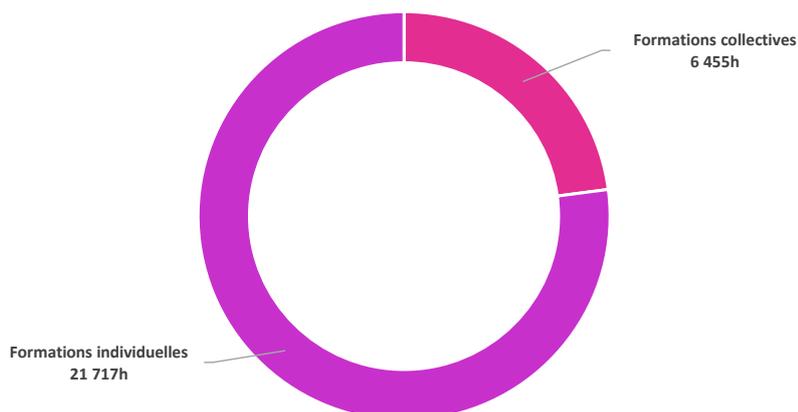
L'OPCO SANTE finance l'intégralité de la formation des apprentis.
Notre budget formation n'est pas impacté par le coût de la formation des contrats d'apprentissage.

Dépenses par dispositif



Les dépenses liées à la formation, tout dispositif confondu, s'élèvent à **289 577€**.

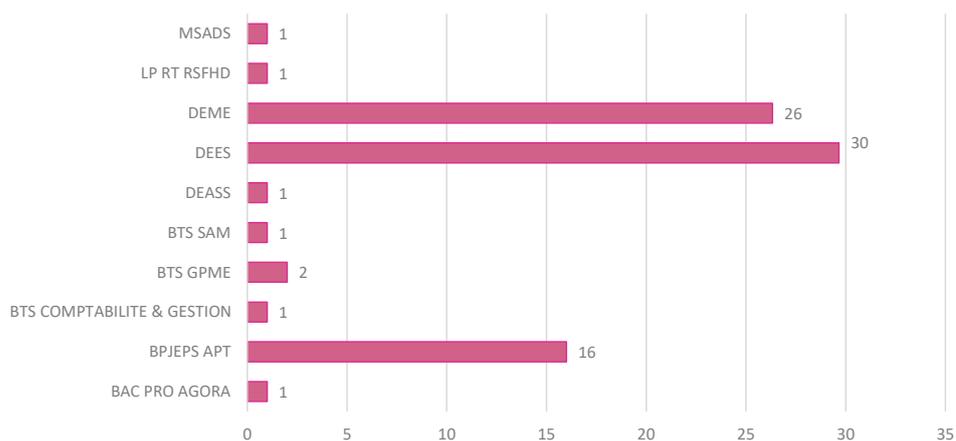
Répartition des heures par type de formation



Les formations individuelles sont essentiellement représentées par l'apprentissage dont le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO SANTE.

Maîtres d'apprentissage et Tutorat

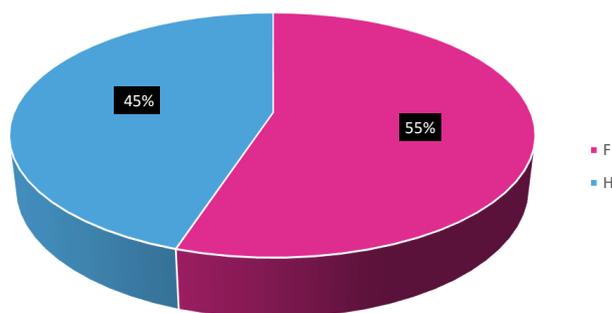
Tutorat = 80 tuteurs



L'association Groupe addap13 est très engagée dans la transmission du métier et des savoir-faire : tuteurs et maîtres d'apprentissage ont été formés spécifiquement pour suivre le parcours de formation des alternants. En 2023, 18 salariés ont suivi la formation de maître d'apprentissage.

Les maîtres d'apprentissage accompagnent aussi des apprentis moniteurs éducateurs et MSADS de AMCS Groupe addap13.

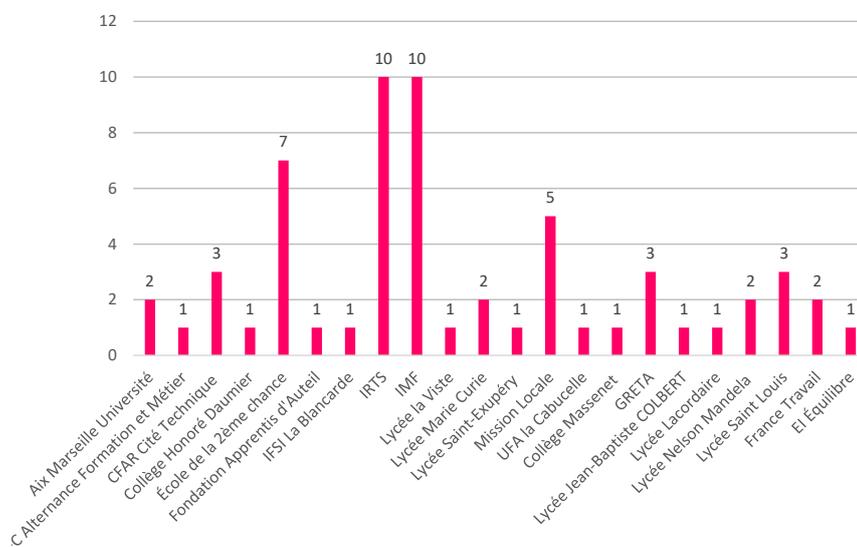
Répartition du nombre de tuteurs par sexe



44 femmes tutrices en 2023

36 hommes tuteurs en 2023

Accueil des stagiaires = 60 personnes



Accompagnement de la pratique professionnelle

	Nb participants	Heures effectuées
Femmes	29	426
Hommes	19	285
Total	48	711

Au sein du service prise en charge mineurs ASE, 6 groupes d'analyses des pratiques fonctionnent mensuellement par groupe de 10 à 12 personnes, animés par différents intervenants.

Formations dispensées par des salariés

Les interventions de formations des salariés du Groupe se sont concentrées principalement sur 4 centres de formations : IMF Montfavet, Collège Coopératif et le CNLAPS.

2 salariés se sont investis : 1 cadre et un éducateur pour un total de 46,5 jours soit, 322,50 heures.

Une chargée de mission et une éducatrice spécialisée sont toujours missionnées sur le logiciel TRAJECT auprès du CNLAPS.

